

VILLE DE LA FERTE GAUCHER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille sept, le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Docteur JAUNAUX, Maire.

Etaient présents : Dr JAUNAUX, Maire-. Mr DELISLE. Mme DOUBLET. Mr LEFORT.
Mr. CRAPART. Mr GUINAND. Mr REVOILE. Mme LAVIRON, Adjoint.
Mr. CHEMEL (à partir de la délibération n° 31). Mme VIAENE. Mme DARSON. Mme MASSON.
Mr JACQUES. Mr TEINTURIER.

Absents excusés : M. MONDOLOT, M. PAILLA, Mme VAN PRAET, M. VAN ACKER, Mme BILLAUD, Mme BELKANEM, M. GERMON, M. DELAUNAY. M. KECK. Mme CAIN.

Secrétaire de séance : Mr JACQUES

Le compte-rendu du dernier Conseil Municipal a été adopté à l'unanimité.

Date de convocation/affichage : 05.04.2007

Date affichage compte-rendu : 17.04.2007

OBJET : 31/2007 : Débat d'Orientation Budgétaire

Le Conseil Municipal,

▸ **APPROUVE, A L'UNANIMITE, LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2007 :
VILLE – EAU – ASSAINISSEMENT**

Budget VILLE

Première partie :
Evolution de la section de fonctionnement

Deuxième partie :
Orientations pour la section d'investissement

Première partie : Evolution de la section de fonctionnement

A. Evolution des recettes de fonctionnement

1. Dotations, compensations

Les dotations devraient augmenter de façon modérée. A titre d'exemple, la dotation globale de fonctionnement devrait enregistrer une hausse de 1,2%.

Les compensations seraient en baisse de 4, 4% par rapport à 2006.

Globalement, l'évolution de ces recettes ne permet pas de couvrir la hausse probable du coût de la vie pour 2007.

2. Fiscalité

La fiscalité constitue le levier permettant d'ajuster les recettes au niveau le plus juste pour à la fois assurer le fonctionnement et dégager un virement nécessaire à la réalisation des investissements.

L'évolution des bases de ces impôts, liée à l'arrivée de nouveaux habitants, aux créations ou développement des entreprises sur le territoire, joue positivement sur le niveau de la fiscalité. Une augmentation de ces bases permet d'appliquer des taux d'imposition moins élevés tout en apportant des recettes supplémentaires. Il s'avère que, pour 2007, les bases des quatre impôts ne devraient pas enregistrer d'évolution significative (+ 0,96% prévus).

La commune dispose toutefois, au niveau des quatre impôts locaux, de marges de manœuvre importantes. En effet, le choix a été fait, pendant plusieurs années, et au regard des difficultés économiques rencontrées notamment par Villeroy & Boch, de limiter les hausses de la fiscalité. L'évolution de l'imposition a ainsi été inférieure à la hausse du coût de la vie pendant plusieurs années.

Il est à souligner aussi que les quatre taxes s'établissent à des taux très nettement inférieurs à la moyenne nationale et départementale.

Une hausse de 2,75% de ces taux est ainsi envisagée pour 2007. Ils s'établiraient de la manière suivante :

	Taux 2006	Moyenne nationale	Moyenne départementale	Taux 2007
Taxe d'habitation	5,48	14,45	15,11	5,63
Taxe foncière (bâti)	13,45	18,53	23,25	13,82
Taxe foncière (non bâti)	22,79	44,20	46,74	23,42
Taxe professionnelle	6,84	15,70	//	7,03

Données : Etat de notification des taux d'imposition de 2007 des quatre taxes directes locales

	Taux appliqué par la commune	Moyenne de la strate à laquelle appartient la commune (de 3500 à 5000 habitants)
Taxe d'habitation	5,37	11,23
Taxe foncière (bâti)	13,19	14,86
Taxe foncière (non bâti)	22,35	57,44
Taxe professionnelle	6,71	12,31

Données : Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, année 2005, département de Seine-et-Marne

Il apparaît que les taux appliqués à La Ferté-Gaucher demeurerait très inférieurs à la moyenne nationale et à la moyenne départementale pour 2007.

Comparaison du produit fiscal à taux constant pour 2007 au produit fiscal induit par une hausse de 2,75% :

	Produit fiscal à taux constant	Produit fiscal avec une hausse des taux de 2,75%	Recette supplémentaire liée à la hausse des taux
Taxe d'habitation	192 403	197 669	5 266
Taxe foncière (bâti)	564 228	579 749	15 521
Taxe foncière (non bâti)	17 024	17 495	471
Taxe professionnelle	952 812	979 279	26 467
Total	1 726 467	1 774 192	47 725

Cette hausse de 2,75% nous permettrait de dégager une recette supplémentaire de 47 725 €.

3. Autres revenus

En ce qui concerne les autres revenus (redevances notamment), nous ne prévoyons pas d'évolution notable. Il est à noter toutefois que les revenus des immeubles sont prévus à la hausse. En effet, tous les appartements appartenant à la commune sont actuellement loués. De plus, 8 cellules au minimum seront occupées au sein de l'hôtel d'entreprise.

B. Dépenses de fonctionnement

1. Charges à caractère Général

La commune est confrontée à la hausse importante de certaines dépenses. Il en est ainsi de l'évolution des fluides. A titre d'exemple, le coût de l'énergie, qui a enregistré des hausses notables en 2005 et 2006, a eu des répercussions notables sur ce chapitre (les dépenses d'énergie ont augmenté de plus de 10% sur la seule année 2006).

La commune s'est en conséquence engagée dans une politique de maîtrise de certaines dépenses, de façon à compenser en partie les hausses : optimisation de la gestion des approvisionnements, ou encore renégociation des contrats d'assurances pour l'année 2007.

2. Charges de personnel

Les dépenses de personnel augmentent mécaniquement, sous l'effet des hausses des traitements et des évolutions de carrière des agents. Toutefois, en 2007, les dépenses de personnel devraient se stabiliser au même niveau qu'en 2006, sous l'effet notamment des départs en retraite et de la maîtrise de l'évolution des effectifs.

3. Virement à la section d'investissement pour 115 000 €

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la hausse modérée des taux des impôts permettraient à la commune de dégager un virement de 115 000 € pour la réalisation d'investissements.

Deuxième partie : Orientations pour la section d'investissement

A. Evolution des ressources propres et des subventions

1. Ressources propres et subventions inscrites au budget primitif

- Virement : 115 000 €.

- Cessions d'immobilisations : trois ventes de terrains, situés dans la ZAE, sont intervenues en début d'année. Ces ventes représentent un montant global de 129 423 €.
- FCTVA : 116 930 € est en baisse de 181 304,3 € par rapport à 2006. Le FCTVA est induit par les investissements réalisés dans les années antérieures. La baisse pour 2007 est liée à la maîtrise des investissements réalisés à partir de 2005, après plusieurs années de réalisations soutenues.
- TLE : elle est en forte hausse par rapport à 2006. C'est un signe du dynamisme des constructions nouvelles et de l'attractivité de la commune.
- Nous ne disposons pas pour le moment de données sur la DGE, perçue au titre de 2007. Les demandes réalisées en 2006 et 2007, qui concernent les travaux envisagés dans les écoles maternelle et élémentaire, sont en effet actuellement en cours d'instruction par l'Etat.
- Participation pour non réalisation d'aires de stationnement: 10 000 €.
- Les amortissements constituent une part conséquente des ressources propres de la ville. Ils s'élèvent en effet à 225 181,5 €.

Il est important de souligner que le budget d'investissement est équilibré sans l'inscription de nouveaux emprunts.

2. Perspectives de recettes au cours de l'année

D'autres recettes devraient intervenir au cours de l'année :

- Trois ventes de terrains, représentant une superficie totale de 12 720 M2 sont en cours de concrétisation dans la zone industrielle. Ces ventes, qui représenteront un montant de 165 360 €, dégageront des fonds qui contribueront en partie à financer la réhabilitation de l'école maternelle.
- La vente du camping devrait se concrétiser durant le 1^{er} semestre de 2007. En effet, l'investisseur privé a obtenu son permis de construire le 27 mars 2007. La signature de la vente interviendra donc après que les délais de recours aient été purgés. Cette vente, qui devrait dégager environ 500 000 € pour la commune, viendra renforcer les fonds propres destinés au financement des investissements à venir (cinéma essentiellement).

B. Programmation des dépenses d'investissement

La programmation des dépenses d'investissement est établie de manière pluriannuelle et par rapport à l'évolution prévisible des fonds propres de la commune.

1. Opérations inscrites au budget primitif

Le total des investissements prévus au budget primitif s'élève à 693 661 €. La réalisation des fosses pour les bacs enterrés constitue l'opération la plus coûteuse : elle s'élève à 91 000 €. Une partie de la réhabilitation de l'école maternelle est d'ores et déjà budgétée, à hauteur de 30 000 €, permettant d'engager la réalisation des travaux pour l'été.

2. Programmation pluriannuelle

La réalisation de certains projets sera liée à l'évolution des ressources propres à venir et en tenant compte de l'évolution du niveau d'endettement de la commune. Il faut souligner que

4 emprunts s'éteindront en 2007 et 2008, dégagant ainsi de nouvelles marges de manœuvre en matière d'endettement à partir de 2009 pour financer d'importantes opérations. Le recours à l'emprunt sera alors possible et envisagé dans le cas où l'évolution des bases ne permettrait pas de dégager des ressources propres suffisantes.

Budget du service des eaux

En 2007, les dépenses de fonctionnement devraient s'élever à 177 886 €.

Ces dépenses correspondent à :

- - Entretien et réparation : 19 075 €
- - Participation aux frais d'étude pour l'interconnexion au réseau d'eau potable de Provins : 11 000 €
- - Charges d'emprunt : 12 696 €
- - Amortissements : 35 608 €

Les dépenses d'investissement devraient s'établir à 152 195 €.

En effet, un programme d'études et de travaux importants est à venir. Il s'agit de la mise en place du schéma directeur de l'eau et du redémarrage du forage de La Bégonnerie.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, la surtaxe communale a été portée à 0,80 €/m³, avec l'objectif de dégager un virement de 90 000 € pour les futurs travaux.

Budget du service d'assainissement

Les dépenses de fonctionnement devraient s'établir à 358 798 €.

En effet, un programme de travaux d'entretien est notamment prévu.

Les dépenses d'investissement sont estimées à 716 822 €.

La redevance d'assainissement a été fixée à 1,90 €/m³. Il est ainsi possible de dégager un virement de 100 000 € pour participer au financement de travaux sur les réseaux, les postes de relèvement et la station d'épuration.

Le financement de la construction de la nouvelle station d'épuration est totalement budgété à la fois en restes à réaliser de 2006 et en recettes inscrites au budget primitif 2007) : les subventions devraient s'élever à 2 619 190 € et il est prévu de réaliser un emprunt de 1 468 600 €.

Le D O B n'appelant aucune autre remarque, le vote du Budget sera présenté au vote le 14 avril 2007.

*Pour copie conforme
Le Maire,*